

Appel de candidatures (DRT-2211/2222/7011/7110)

** Expérience pratique à l'Université Laval **

La Clinique de droit international pénal et humanitaire (CDIPH) recrute des étudiant-e-s de tous les cycles en droit et en études internationales pour les cours *Clinique de droit international pénal et humanitaire I* (DRT-2211 et DRT-7011) et *Clinique de droit international pénal et humanitaire II* (DRT-2222 et DRT-7110) offerts à la **session d'hiver 2019**.

Qu'est-ce que la CDIPH?

La CDIPH est une activité universitaire de la Faculté de droit permettant aux étudiant-e-s d'acquérir de l'expérience pratique en droit international pénal, humanitaire et des droits de la personne.

Une fois sélectionné-e-s, les étudiant-e-s sont jumelé-e-s à des juristes internationaux œuvrant dans ces domaines du droit afin d'exécuter, à l'Université Laval, des mandats de recherche, d'analyse ou de rédaction juridiques en échange de 3 crédits. La Clinique offre des occasions pratiques tant avec des procureurs et des juges d'institutions internationales qu'avec des avocats de la défense ou de victimes. Pour plus d'information, consultez notre portail web (www.cdiph.ulaval.ca).

Modalités

La CDIPH exige approximativement 150 heures de travail réparties sur 15 semaines en fonction des besoins du professionnel et des contraintes académiques de l'étudiant-e. La charge de travail est donc variable.

Ce travail s'effectue, d'une part, sous la supervision du professionnel en charge du dossier et, d'autre part, des co-directrices de la Clinique - les professeures Fannie Lafontaine et Julia Grignon - et du directeur adjoint, Me Érick Sullivan. Les communications se font notamment à l'aide de moyens technologiques et des réunions sont organisées à l'occasion.

Ce travail s'effectue à partir de l'Université Laval. Il n'implique pas, sauf exception et après entente entre l'étudiant-e, le/la professionnel-le et les co-directrices, de déplacement à l'étranger. Cette implication à partir de l'Université Laval n'exclut toutefois pas nécessairement un stage à l'étranger par la suite et peut constituer une expérience pertinente à cette fin.

Critères d'admission

Sauf exception, les critères d'admissibilité à la CDIPH sont les suivants :

→ Avoir suivi un cours de droit international, de préférence un cours de droit international pénal, humanitaire ou des droits de la personne et/ou organisation internationale;



- → Avoir accumulé 45 crédits en droit (pour les étudiant-e-s du baccalauréat) ou être inscrit-e au 2° ou 3° cycle en droit ou en études internationales;
- → Avoir un excellent dossier académique;
- → Avoir une excellente maîtrise du français. Pour certains dossiers, la maîtrise de l'anglais ou de l'espagnol, à l'oral et/ou à l'écrit, est essentielle ou sera considérée comme un atout.

Les étudiant-e-s doivent également être débrouillard-e-s, organisé-e-s, autonomes, ouvert-e-s d'esprit, motivé-e-s et capables de travailler sous pression.

La sélection se fera en fonction des besoins de chaque professionnel. Par exemple, certains dossiers requièrent une formation juridique de baccalauréat complétée ou quasi-complétée.

Comment présenter sa candidature ?

Pour postuler à la Clinique, vous devez remplir le formulaire de candidature en ligne (https://www.cdiph.ulaval.ca/fr/recrutement-hiver-2019). À la fin de ce formulaire, votre dossier de candidature doit être téléversé. Ce dernier devra contenir, dans cet ordre, une lettre de présentation, votre curriculum vitae et votre relevé de notes complet (ce qui inclut les résultats de vos précédents diplômes universitaires). Ces documents devront être réunis au sein d'un seul fichier PDF dont le libellé sera « Prénom Nom ». Vous devrez avoir soumis votre formulaire avant 12h00 le 17 janvier 2019.

Les étudiant-e-s qui postulent acceptent de travailler sur le dossier qui leur sera assigné par la direction de la Clinique, à sa discrétion. Néanmoins, si vous avez une préférence marquée pour un type de dossier, veuillez l'indiquer dans votre lettre de présentation.

Processus d'inscription

L'inscription aux cours Clinique de droit international pénal et humanitaire ne peut se faire qu'à la suite de la sélection et l'approbation des co-directrices. Les étudiant-e-s sont donc invité-e-s à choisir leurs cours de la session d'hiver 2019 en faisant abstraction de la CDIPH. La direction de la CDIPH inscrira elle-même les étudiant-e-s sélectionné-e-s en début de session.

Vous avez des questions?

Consultez notre portail web (www.cdiph.ulaval.ca) et écrivez-nous au cdiph@fd.ulaval.ca.